

Pôle ressource de la circonscription n°8
Punaauia-Moorea-Maiao
"Te 'avei'a, le cap"

PROTOCOLE DE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT POTENTIEL



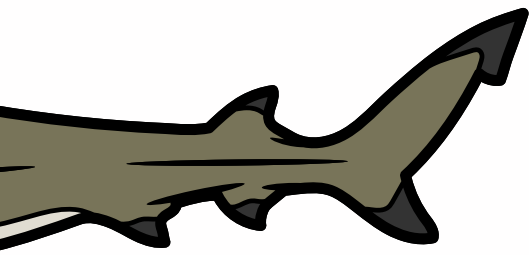
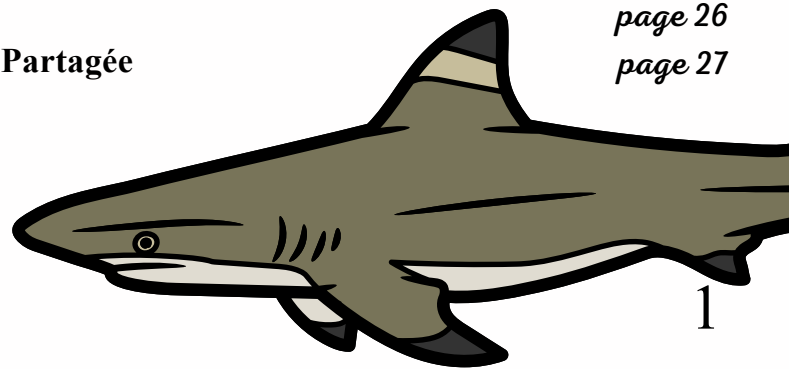


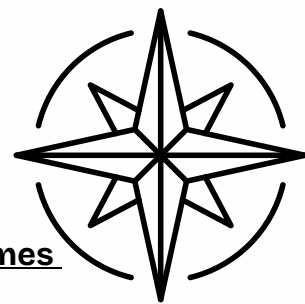
TABLE DES MATIÈRES

1.TEXTES OFFICIELS	<i>page 2</i>
1.1 De la prévention des faits de harcèlement scolaire et de la prise en charge des victimes.	
1.2 Circulaire n° 42715/MEA/DGEE/DV3E du 04 août 2022 : Protocole de traitement des situations de harcèlement dispositif territorial.	
2.HARCELEMENT - DEFINITION	<i>page 3</i>
3.LES MEMBRES DU PÔLE RESSOURCE ET CONTACTS	<i>page 4</i>
4.PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION DE HARCELEMENT POTENTIEL	<i>page 6</i>
4.1. DÉTECTION.	
4.2. PRISE EN CHARGE.	
4.3. ACTION.	
5. CIRCUIT DE PRISE EN CHARGE	<i>page 7</i>
6.FICHES OUTILS DE SUIVI	<i>page 10</i>
6.1. Fiche entretien élève cible.	<i>page 11</i>
6.2. Fiche entretien intimidateur présumé (I.P.).	<i>page 12</i>
6.3. Fiche élève cible après entretiens avec les I.P.	<i>page 14</i>
6.4. Fiche parents cibles.	<i>page 16</i>
6.5. Fiche bilan final.	<i>page 17</i>
6.6. Fiche “recueil des faits”	<i>page 18</i>
ANNEXES	
Flyer “parents”.	<i>page 20</i>
Flyer “enfants” en français et en tahitien pour les élèves de l' élémentaire.	<i>page 22</i>
Flyer “enfants” en français et en tahitien pour les élèves de la maternelle.	<i>page 24</i>
Cartes “outils” pour les élèves.	<i>page 26</i>
Guide d'entretien Méthode de Préoccupation Partagée	<i>page 27</i>





I. TEXTES OFFICIELS



1.1 Prévention des faits de harcèlement scolaire et prise en charge des victimes

LA LOI BALANANT PUBLIÉE AU JO LE 03 MARS 2022

Article 1

« Art. L. 111-6.-Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal.

« Les établissements d'enseignement scolaire et supérieur publics et privés ainsi que le réseau des œuvres universitaires prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire et universitaire. Ces mesures visent notamment à prévenir l'apparition de situations de harcèlement, à favoriser leur détection par la communauté éducative afin d'y apporter une réponse rapide et coordonnée et à orienter les victimes, les témoins et les auteurs, le cas échéant, vers les services appropriés et les associations susceptibles de leur proposer un accompagnement.

« Une information sur les risques liés au harcèlement scolaire, notamment au cyberharcèlement, est délivrée chaque année aux élèves et parents d'élèves. » ;

Article 5

I.-L'ensemble des personnels médicaux et paramédicaux, les travailleurs sociaux, les magistrats, les personnels de l'éducation nationale, les personnels d'animation sportive, culturelle et de loisirs, ainsi que les personnels de

la police nationale, des polices municipales et de la gendarmerie nationale reçoivent, dans le cadre de leur formation initiale, une formation à la prévention des faits de harcèlement au sens de l'article 222-33-2-3 du code pénal ainsi qu'à l'identification et à la prise en charge des victimes, des témoins et des auteurs de ces faits. Une formation continue relative à la prévention, à la détection et à la prise en charge du harcèlement scolaire et universitaire est proposée à l'ensemble de ces personnes ainsi qu'à toutes celles intervenant à titre professionnel dans les établissements d'enseignement.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045287658>

1.2 Circulaire n° 42 715 de la MEA du 4 août 2022

Cette circulaire rappelle les lois sur le délit de harcèlement et donne obligation aux établissements du premier et du second degré à mettre en place un protocole de traitement des situations de harcèlement.



2. LE HARCELEMENT- DÉFINITION



Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle alors d'harcèlement.



Il existe trois types de harcèlement: harcèlement verbal, harcèlement physique et harcèlement psychologique. Le harcèlement peut aussi prendre la forme de cyber-harcèlement.



Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire sont :

- La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement.
- L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée.



Le harcèlement se fonde généralement sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux).
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée.
- Un handicap (physique, psychique ou mental).
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement).
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier (signes extérieurs de richesse...)
- Des centres d'intérêts différents.



Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe.



Chers directeurs, chères directrices d'école,
Si un élève est victime de harcèlement dans vos établissements scolaires, alertez notre IEN qui mobilisera le pôle ressource de la circonscription.



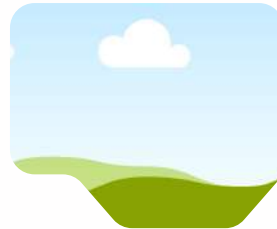
3. LES MEMBRES DU PÔLE RESSOURCE DE "TE 'AVEI'A"

PILOTE

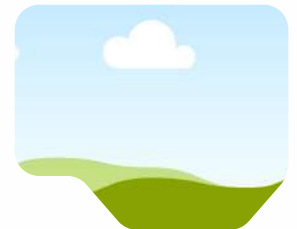
RÉFÉRENTE CIRCO



IEN de la circonscription



RÉFÉRENTE CIRCO



Mme Sabrina PAQUIER-GREIG

M. Jean-Claude Moana GREIG

Mme Déana WONG

RÉFÉRENTE CIRCO



DASED



DASED



DASED



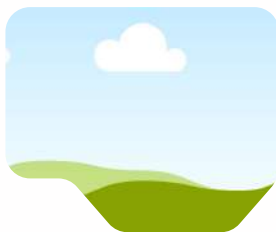
Mme Mei-Ling HERVEGUEN-DECLUME

Mme Catherine GALVANI

Mme Vaea PEIGNON-GUENIER

Mme Nélia MAHAA

DASED



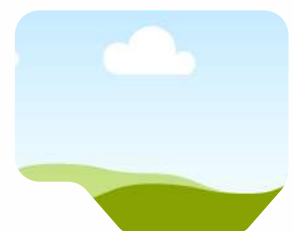
DIRECTRICE



DIRECTRICE



DIRECTRICE



Mme Tehuiatua MAITERE-TAVAEARII

Mme Léna MARCHAL

Mme Manuela NOLLEMBERGER

Mme Vaea GARBUTT



DIRECTEUR



M. Lerry Van Bastolaer



ANNUAIRE DES MEMBRES DU PÔLE RESSOURCE

Prénom NOM	Fonction	École		
Jean-Claude Moana GREIG	IEN	Circo	40435101	moana.greig@education.pf
Sabrina PAQUIER-GREIG	CPAIEN	Circo	40435101	sabrina.paquier@education.pf
Mei-Ling HERVEGUEN-DECLUME	CPAIEN	Circo	40435101	meilingherveguen@gmail.com
Déana WONG	CPAIEN	Circo	40435101	deanawong23@gmail.com
Catherine GALVANI	Psychologue de l'EN	Circo	40435101	catherine.galvani@ac-polynesie.pf
Vaea PEIGNON-GUENIER	Psychologue de l'EN	Circo	40435101	vaea.peignon-guenier@education.pf
Nélia MAHAA	Psychologue de l'EN	Circo	40561234	nelia.mahaa1@ac-polynesie.pf
Tehuiatua MAITERE-TAVAEARII	Psychologue de l'EN	Circo	40561234	tehuia.tavaearii@education.pf
Léna MARCHAL	Directrice école	Teavaro	40561171	ecole.teavaro@education.pf
Manuela NOLLEMBERGER	Directrice école	Haapiti	40561200	ecole.haapiti@education.pf
Vaea GARBUTT	Directrice école	Manotahi	40543180	ecole.manotahi@education.pf
Lerry Van Bastolaer	Directeur école	Maehaanui	40430639	ecole.maehaanui@education.pf



4. PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION DE HARCELEMENT POTENTIEL

4.1. DÉTECTION : SIGNALEMENT DE L'EXISTENCE D'UNE SITUATION DE HARCELEMENT POTENTIEL

Le directeur d'école ou un membre de l'équipe est informé de l'existence de faits potentiellement constitutifs de harcèlement par :

l'élève victime, sa famille, un élève témoin, ou un autre adulte de l'école.

Le signalement fait l'objet d'un "recueil des faits" écrit par la personne qui a été informée la première (voir fiche 6.6)



Le directeur d'école et l'équipe pédagogique partagent immédiatement entre eux les différents éléments à leur disposition pour prendre en charge la situation. Ce partage est systématique à chaque étape de la procédure.

4.2. PRISE EN CHARGE : MISE EN PLACE DE LA PROCÉDURE POUR ANALYSER, TRAITER ET SUIVRE LA SITUATION



La direction d'école contacte l'IEN de circonscription qui mobilise l'équipe ressource de la circonscription pour analyser et traiter collégalement la situation. Des **entretiens individuels** sont menés avec les élèves concernés « les intimidateurs présumés » « les témoins » et « la cible » (victime présumée) pour caractériser la situation (harcèlement ou intimidation ?). La méthode utilisée est la méthode de préoccupation partagée (MPP)

Des bilans réguliers sont à remonter à l'IEN (voir fiches de suivi dans le point 6. du protocole).

Les entretiens sont conduits exclusivement par le pôle ressource.

La direction d'école ne reprendra la conduite de la situation qu'en cas de harcèlement "avéré".

4.3. ACTION : AGIR AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

A la main de l'équipe pédagogique et non plus du pôle ressource :

Une action collective est menée auprès des classes des élèves victimes et auteurs, voire, suivant le degré de la situation, de l'ensemble des élèves et des personnels.



5. CIRCUIT DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT POTENTIEL

Parent/enfant/enseignant...

Signale la situation à l'école (à l'enseignant ou à la direction)



Direction

Evalue et signale la situation à l'IEN



Pôle ressource

L'IEN organise les interventions du pôle ressource. Il nomme un binôme pour mener les entretiens.



MISSION du pôle ressource : déterminer s'il s'agit d'une situation de harcèlement ou d'intimidation.

1-Mise en place des entretiens individuels

avec le-s intimidateur-s présumé-s (I.P.), témoin-s et cible.

Les entretiens sont menés en simultané dans des salles séparées.

C'est la méthode de préoccupation partagée (MPP) qui sera utilisée.

Le binôme d'intervention du pôle pourra caractériser la situation : intimidation ou harcèlement.

2- En cas de situation d'intimidation, poursuite de la prise en charge par le pôle ressource : entretiens avec la MPP sur une durée maximale de 15 jours.

Un compte rendu est effectué à chaque entretien.

Un bilan final est transmis à l'IEN et à la direction d'école.

3- En cas de situation de harcèlement, la direction d'école reprend la main et prend les mesures nécessaires en fonction de la situation. Elle suit le protocole de gestion de crise de la DGEE. Elle s'entretient avec la victime, le-s témoin-s et l' - les auteur-s. Elle s'entretient également avec les parents de la victime et du /des auteurs.



Évaluation par l'équipe ressource

INTIMIDATION

OU

HARCELEMENT ?

Relevé des faits : voir fiche n° 6.1

SIMULTANEMENT

Outil : MPP

Relevé des faits : voir fiche n° 6.2

Entretien avec la
CIBLE

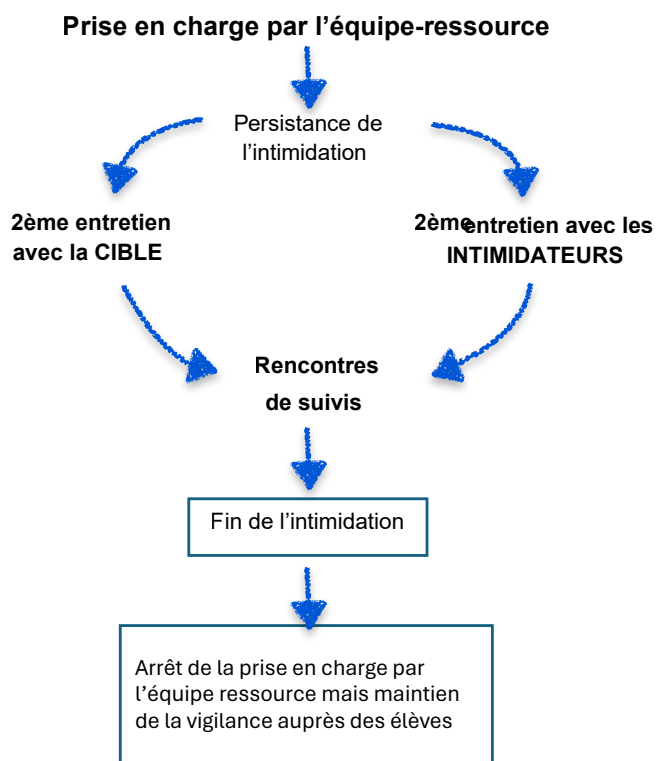
Entretien avec les
INTIMIDATEURS

Écrits transmis à l'IEN

**INTIMIDATION
ou
HARCELEMENT**



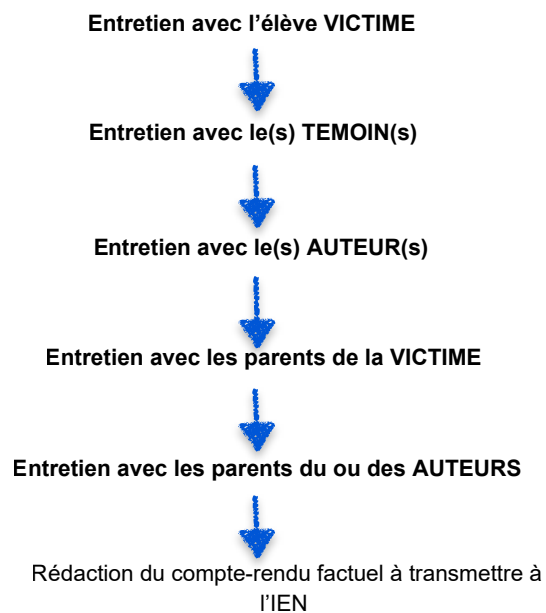
INTIMIDATION



HARCELEMENT

Prise en charge par la direction
Protocole de gestion de crise

Réception des écrits de l'équipe-ressource



6. FICHES OUTILS DE SUIVI



6.1 Fiche d'entretien avec un élève cible d'intimidation

Date :

Durée de l'entretien : minutes

Date et heure du prochain entretien (le cas échéant) :

<i>Intervenants</i>		
---------------------	--	--

*Entourer le nom de l'intervenant qui mène l'entretien.

Renseignement de l'élève

Nom Prénom	École	Classe
.....

Recueil des faits relatés par l'élève, ses inquiétudes et ses demandes

.....

.....

.....

Comment la situation a-t-elle été portée à la connaissance de l'établissement ? Qui a alerté l'équipe ?

L'élève cible Ses parents Un enseignant Ses camarades Autre : _____

Combien d'intimidateurs présumés a-t-il mentionné et lesquels ?

La famille a-t-elle été contactée ? Oui Non

Un entretien avec la famille a-t-il été mené ou prévu ? Oui, date : _____ Non






Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève:

1	2	3	4	5
Peu d'inquiétude, mais à suivre.	Inquiétude réelle quoique modérée. Vigilance.	Inquiétude importante : prévoir le 2ème entretien rapidement.	Inquiétude forte, prévoir un suivi très fréquent.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance à la fin de l'entretien:

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : l'élève ne parle presque pas, ou reste flou et fuyant.	Alliance médiocre : l'élève évite parfois de répondre et souhaite écouter.	Alliance assez bonne, mais on sent des résistances, une inquiétude de l'élève.	Bonne alliance, quoique l'élève soit un peu réservé.	Très bonne alliance, l'élève parle très librement et se sent manifestement en confiance.

APPRECIATION PAR L'ELEVE : quelle est son émotion par rapport à la situation d'intimidation ?

 J'ai peur	 Je suis triste	 Je suis encore un peu inquiet	 Je suis content, ça va mieux	 Je suis content et pleinement rassuré
--	---	--	---	--

6.2 Fiche d'entretien avec un intimidateur présumé

Date :

Durée de l'entretien : minutes

<i>Intervenants</i>
---------------------	-------	-------

**Entourer le nom de l'intervenant qui mène l'entretien.*

Renseignement de l'élève

Nom Prénom	École	Classe
.....

Recueil des faits :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment la situation a-t-elle été portée à la connaissance de l'établissement ? Qui a alerté l'équipe ?

L'élève cible Ses parents Un enseignant
Ses camarades Autre :

Combien d'intimidateurs présumés ont-ils été identifiés ?

Combien d'élèves ont-ils été rencontrés en entretien individuel ?



Bilan de l'entretien

(remplir une fiche par élève rencontré)

L'élève a-t-il reconnu que la cible n'allait pas bien ? Oui Non

Évaluation du degré de préoccupation de l'élève pour la cible

(1= faible, 5= fort)

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

L'élève a-t-il fait des suggestions pour améliorer la situation de la cible ? Oui Non

Si oui, quelles sont ces suggestions ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Phrases significatives prononcées par l'élève (« ce n'est pas le seul dont on se moque », « moi aussi on m'embête », « c'est le prof, il se moque de nous », etc.) :

.....

.....

.....

.....

.....

6.3

Fiche d'entretien de suivi avec un élève cible d'intimidation (suite aux propositions de solution des IP)

(remplir une fiche par entretien)

Date :

Durée de l'entretien : minutes

<i>Intervenants</i>
---------------------	-------	-------

**Entourer le nom de l'intervenant qui mène l'entretien.*

Renseignement de l'élève

Nom Prénom	École	Classe
.....

Évaluation par l'élève de son degré de stress lorsqu'il entre à l'école, sachant qu'au début du suivi on considère qu'il était à 10 : (lui faire entourer lui-même le numéro sur l'échelle présentée)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève : (Entourer le degré d'inquiétude.)

1	2	3	4	5
Tout va bien. Il suffira de prendre des nouvelles de temps en temps.	Unecertaine inquiétude demeure concernant cet élève. Vigilance et suivi nécessaires.	Inquiétude importante : le travail avec les intimidateurs est à reprendre.	Inquiétude forte, d'autres solutions sont à envisager.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance à la fin de l'entretien : (Entourer le niveau de qualité de l'alliance.)

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : l'élève ne parle presque pas, ou reste flou et fuyant.	Alliance médiocre : l'élève évite parfois de répondre et souhaite écouter.	Alliance assez bonne, mais on sent des résistances, une inquiétude de l'élève.	Bonne alliance, quoique l'élève soit un peur réservé.	Très bonne alliance, l'élève parle très librement et se sent manifestement en confiance.

Informations utiles données par l'élève :

.....

.....

.....

Propositions faites à l'élève et /ou mesures envisagées :

.....

.....

.....

APPRECIATION PAR L'ELEVE : quel est son niveau de stress par rapport à la situation d'intimidation ?

1 Pas de stress	2	3	4	5	6	7	8	9	10 Stress maximal
------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	--------------------------------

Soutien éventuel du DASED

Fiche d'entretien avec les parents d'un élève cible d'intimidation

Date:

Durée de l'entretien : minutes

Intervenants
---------------------	-------	-------

*Entourer le nom de l'intervenant qui mène l'entretien.

Renseignement de l'élève

Nom Prénom	École	Classe
.....

Renseignement des parents

Père	Mère
.....

Les faits rapportés par les parents, leurs demandes, leurs inquiétudes :

.....

.....

.....

Évaluation du degré d'inquiétude de la personne ressource concernant l'élève, suite à l'entretien avec les parents : (Entourer le degré d'inquiétude.)

1	2	3	4	5
Peu d'inquiétude , mais à suivre.	Inquiétude réelle (avec vigilance)	Inquiétude importante (prévoir le 2e entretien rapidement)	Inquiétude forte (prévoir un suivi très fréquent)	Inquiétude extrême (mesures de protection à déterminer)

Qualité de l'alliance avec les parents à la fin de l'entretien : (Entourer le niveau de qualité de l'alliance.)

1	2	3	4	5
Aucune alliance (pas de confiance)	Alliance médiocre (parents sceptiques)	Alliance assez bonne (quelques réticences)	Bonne alliance (coopération en cours)	Très bonne alliance (parents rassurés et coopérants)

Mesures prises par le pôle ressource Te avei'a :

.....

.....

.....

S'il s'agit d'un entretien de bilan : quel est le degré de satisfaction des parents ?

Date du prochain entretien (le cas échéant) :

Date:

<i>Intervenants</i>
<i>Personne à l'initiative de la demande</i>	
<i>Résumé des faits</i>	

		Prise en charge / actions
Élève – cible Classe		
Élève-s – intimidateur-s présumé-s Classe		
Élève-s témoin Classe		

ANNEXES



POUR LES PARENTS

NON AU HARCELEMENT
OUI AU BIEN VIVRE ENSEMBLE



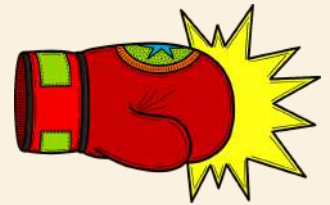
Harcèlement verbal
(insultes, moqueries...)



Harcèlement psychologique
(rumeurs, isolement...)



Harcèlement physique



Cyber-harcèlement
(réseaux sociaux, SMS,
mails...)



Chers parents, si votre enfant est concerné,
alors alertez immédiatement l'école !

*"Mon enfant est régulièrement embêté par un groupe
d'élèves, aussi bien dans la cour de récréation qu'en
classe.*

*Cette situation le rend triste et anxieux. Il exprime
également de la colère et son comportement a changé par
rapport à d'habitude.*

*Je suis inquiet·ète pour son bien-être et je souhaiterais
savoir comment l'aider et l'accompagner".*





Que faire si votre enfant est victime de harcèlement ?



Alertez l'école .



Rassurez votre enfant. Il doit comprendre que :

- Il n'est en rien responsable de la situation.
- Il n'est pas seul. Vous le soutenez. L'école est à vos côtés et va vous accompagner.
- Il ne risque pas de représailles pour avoir dénoncé.



Restez attentif aux signes de mal-être persistants (repli, troubles du sommeil, de l'alimentation, changement brutal de comportement...).



Proposez des activités qui renforcent la confiance en soi : sport, loisirs (sortir avec des amis de confiance...)



Ne contactez pas directement les parents des intimidateurs présumés.

Cela peut créer des tensions inutiles ou aggraver la situation. L'école se charge de gérer les relations entre familles.



N'incitez pas à la vengeance ou à la confrontation

Encouragez des solutions constructives et apaisées.



Ne minimisez pas les faits.

Évitez des phrases comme « Ce n'est pas si grave » ou « C'est la vie ».

Ce que vit votre enfant est réel, et il a besoin que vous reconnaissiez son mal être.





LE HARCÈLEMENT, IL FAUT EN PARLER POUR EN SORTIR



! Le harcèlement, c'est quoi ?

✗ Moqueries, insultes répétées

 Mise à l'écart

 Mots méchants

 Menaces

 Bousculades



En **PARLER**, c'est la première étape pour que ça s'arrête

➔ Parles-en à :



Tes parents



Ton enseignant-e



Ta directrice, ton directeur



Un adulte de l'école



Un camarade



Cher enfant, tu n'es pas seul !

Notre rôle c'est :



Assurer ta protection



T'écouter et t'accompagner



Trouver des solutions ensemble



Besoin d'aide ?

Parler, ce n'est pas dénoncer !

Parler, c'est se **PROTÉGER** !



TE FA'AO'OO'ORA'A, E PARAPARAU NŌ TE TINAI



Te fa'ao'oo'ora'a, e aha te aura'a ?



ha'ama'aura'a, parau fa'a'ino tāmāu
fa'ata'a'ēhia
parau ʻTino
ha'amāta'uta'ura'a
tūra'ira'ira'a



'Ia paraparau, 'o te tuha'a mātāmua nō te ārai



'A paraparau atu i



tō'oe metua



tā'oe 'orometua



tā'oe fa'atere ha'api'ira'a



te hō'ē ta'ata pa'ari o te fare ha'api'ira'a



te hō'ē hoa ha'api'ira'a



***E te tama ē, e turuhia 'oe !
Teie tā mātou tuha'a***



Pāruru ia 'oe



Fa'aro'o 'e arata'i ia 'oe



'Imi 'āmui i te mau rāve'a ato'a



Tē hina'aro nei i te tauturu ?



Paraparau, e'ere e fa'atiatiauri (tihotihoparau)
Paraparau, e pāruru ia ia 'oe iho



Te 'avei'a

LE HARCÈLEMENT, IL FAUT EN PARLER !

! Tu vois, tu entends
ou tu subis des moqueries
qui te font de la peine ?



Me parle pas !

Parles-en à :

Un adulte de ta famille



La maitresse ou le maitre



La directrice
ou le directeur

Parler à un adulte, c'est bien !



Parler à un adulte, c'est bien !



Te fa'ao'oo'ora'a, eiaha e huna !



Tē 'ite nei, te fa'aro'o nei,
aore rā tē fa'aruru nei 'oe i
te mau ha'ama'aura'a 'o tē
ha'amamae ra ia 'oe.

faufa'a 'ore!!
'oe

'a fa'aea !



Me parle pas !

'A paraparau atu i

te hō'ē ta'ata pa'ari o
tō'oe 'utuāfare



te 'orometua

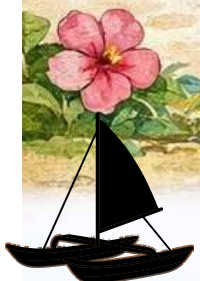


te fa'atere ha'api'ira'a

E mea maita'i 'ia paraparau atu i te hō'ē ta'ata pa'ari !



E mea maita'i 'ia paraparau atu i te hō'ē ta'ata pa'ari !



VICTIME DE HARCELEMENT ?

N'aie pas honte !
Ne te sens pas coupable !

Un camarade ou un adulte peut t'aider, tu dois lui en parler !

AUTEUR DE HARCELEMENT ?

Parles-en à un adulte ou un camarade de confiance.

C'est probablement un jeu pour toi mais la victime en souffre !

TEMOIN DE HARCELEMENT ?

Tu n'es pas obligé-e de te taire ou de participer !

Tu peux aider ton camarade qui souffre en parlant et en jouant avec lui.

Tu peux en parler à un adulte ou un camarade.



GUIDE D'ENTRETIEN DE LA METHODE DE PREOCCUPATION PARTAGEE (MPP)

1 – Rencontre avec la cible (10 minutes, plus si besoin)

Objectifs : Accueil chaleureux – Mettre en confiance – Rassurer

Intervenant : Bonjour, merci d'être venu(e) me voir. J'ai entendu dire que c'était difficile pour toi en ce moment à l'école. J'aimerais savoir ce qui se passe pour toi. Peux-tu m'en dire plus ?

Enfant : Laisser l'enfant s'exprimer librement.

Intervenant : Je te remercie pour ta confiance. Ce que tu vis n'est pas normal et je vais faire mon possible pour que cela cesse et que tu te sentes bien à l'école.

Je vais rencontrer ceux qui t'embêtent jusqu'à ce que le problème soit totalement résolu. Je vais leur apprendre à changer de façon de faire.

Je te reverrai la semaine prochaine, et on verra comment ça se passe pour toi à l'école.

Remarque : Les noms des intimidateurs présumés (IP) sont recueillis auprès de l'enfant cible ou de l'enseignant.

2 – Rencontres individuelles avec les intimidateurs présumés (2 à 4 minutes)

Objectif 1 : Faire reconnaître la situation

Intervenant : Bonjour, je te remercie d'être venu-e me voir. J'ai souhaité te rencontrer car je suis préoccupé-e par (prénom), car il/elle ne se sent pas bien à l'école en ce moment. As-tu remarqué quelque chose de particulier ?

Enfant : Laisser l'enfant s'exprimer librement. S'il nie ou proteste, le mettre en confiance.

Intervenant : Ne sois pas inquiet-e. Nous nous rencontrons pour trouver des solutions afin que (prénom) se sente mieux à l'école. Je veux juste que tu me parles de ce qui lui arrive parce que sa situation me préoccupe.

Enfant : Laisser l'enfant s'exprimer librement, ne pas chercher à lui « arracher » des informations.

Intervenant : Donc, il semble que (prénom) vive une situation difficile en classe/à l'école

Si l'IP ne reconnaît pas les faits, ne pas insister « il semble que tu n'aies rien remarqué.

Je vais te demander d'être attentif à la situation de (prénom). J'aimerais que tu fasses attention à lui/elle et que tu observes ce qui se passe. On se revoit dans quelques jours pour en parler.



Objectif 2 : Faire naître une préoccupation chez l'intimidateur

Intervenant : Je me demande ce que toi, tu pourrais faire pour améliorer la situation de (prénom) et faire en sorte qu'il/elle se sente bien à l'école ?

Enfant : Laisser l'IP répondre et manifester de l'enthousiasme dès qu'une proposition est émise.

Intervenant : Merci pour ton aide précieuse. Nous nous reverrons d'ici deux jours pour faire le point. Merci encore et à bientôt.

3 – Rencontre de suivi avec la cible

Objectif : Connaître l'évolution de la situation

Intervenant : Bonjour, je suis ravi-e de te revoir. Comment vas-tu aujourd'hui ? Les autres ont-ils changé d'attitude à ton égard ?

Enfant : Laisser l'enfant s'exprimer librement.

Intervenant : Merci pour ta confiance. N'hésite pas à revenir me voir si tu en ressens le besoin. Je serai toujours là pour t'aider.

- Si la situation est résolue : les entretiens s'arrêtent.
- Si la situation perdure : les entretiens se poursuivent sur une durée maximale de 15 jours.

4– Entretiens de suivi avec les intimidateurs (2 à 4 minutes)

Objectif : Connaître l'évolution de la situation

Intervenant : Bonjour, je suis ravi-e de te revoir. La semaine dernière, nous avons parlé de (prénom). Nous étions préoccupé-es par ce qui lui arrivait. Nous avons constaté qu'il/elle ne se sentait pas bien à l'école et qu'il/elle avait des difficultés pour se concentrer (attendre l'acquiescement) Comment les choses se passent-elles aujourd'hui pour lui/elle ?

Enfant : Laisser l'enfant s'exprimer librement.

Intervenant : Tu avais fait des suggestions pour améliorer la situation de (prénom). Tu t'en souviens ? (S'assurer que l'I.P se souvient des solutions proposées et les lui rappeler si besoin). Avais-tu mis en œuvre les solutions proposées ? Les as-tu mises en pratique ? Comment va (prénom) aujourd'hui ? (si l'IP fait mention de progrès significatifs, le féliciter)

Intervenant : Je vais rencontrer (prénom) pour faire le point, savoir comment il/elle va. Je te reverrai si besoin. Merci pour ton aide précieuse. Bonne journée

